

ASSEMBLÉE NATIONALE
6 novembre 2023

PLF POUR 2024 - (N° 1680)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° II-4172

présenté par

Mme Legrain, Mme Abomangoli, M. Alexandre, M. Amard, Mme Amiot, Mme Amrani,
M. Arenas, Mme Autain, M. Bernalicis, M. Bex, M. Bilongo, M. Bompard, M. Boumertit,
M. Boyard, M. Caron, M. Carrière, M. Chauche, Mme Chikirou, M. Clouet, M. Coquerel,
M. Corbière, M. Coulomme, Mme Couturier, M. Davi, M. Delogu, Mme Dufour, Mme Erodi,
Mme Etienne, M. Fernandes, Mme Ferrer, Mme Fiat, M. Gaillard, Mme Garrido, Mme Guetté,
M. Guiraud, Mme Hignet, Mme Keke, M. Kerbrat, M. Lachaud, M. Laisney, M. Le Gall,
Mme Leboucher, Mme Leduc, M. Legavre, Mme Lepvraud, M. Léaument, Mme Pascale Martin,
Mme Élisabeth Martin, M. Martinet, M. Mathieu, M. Maudet, Mme Maximi, Mme Manon Meunier,
M. Nilor, Mme Obono, Mme Oziol, Mme Panot, M. Pilato, M. Piquemal, M. Portes,
M. Prud'homme, M. Quatennens, M. Ratenon, M. Rome, M. Ruffin, M. Saintoul, M. Sala,
Mme Simonnet, Mme Soudais, Mme Stambach-Terreiro, Mme Taurinya, M. Tavel, Mme Trouvé,
M. Vannier et M. Walter

ARTICLE 35

ÉTAT B

Mission « Culture »

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

(en euros)

Programmes	+	-
Patrimoines	0	3 000 000
Création	0	0
Transmission des savoirs et démocratisation de la culture	3 000 000	0
Soutien aux politiques du ministère de la culture	0	0
TOTAUX	3 000 000	3 000 000
SOLDE	0	

EXPOSÉ SOMMAIRE

Par cet amendement le groupe LFI-NUPES souhaite créer un plan d'éducation aux médias, à l'image et à l'information.

La mainmise des groupes industriels sur les médias français est désormais criante et les conséquences s'observent chaque jour, dans chaque journal d'information, dans chaque émission de divertissement. En cette période d'Etats généraux de l'information, les syndicats et journalistes dénoncent le recul de la liberté de la presse en France et la multiplication des procédures à leur rencontre : procédures baillons, censure préventive, arrestations de journalistes dans le cadre de leur travail, convocations par la DGSI, tentative de perquisitions, remise en cause du secret des sources des journalistes, etc.

L'assèchement mortifère du pluralisme et le recul sans précédent de l'indépendance des journalistes appellent une réforme en profondeur de l'environnement médiatique et de l'éducation aux médias, à l'image et à l'information.

Cet amendement, déposé par le groupe écologiste - NUPES, a été adopté en commission des affaires culturelles et de l'éducation.

Cet amendement vise à sensibiliser les jeunes aux enjeux liés au droit à l'information et à renforcer l'éducation aux médias, à l'image et à l'information. Pour respecter les règles de recevabilité financière, nous proposons dans cet amendement de transférer des crédits à hauteur de 3 millions d'euros en crédits de paiement et en autorisation d'engagement de l'action 08 du programme 175 - Patrimoines, vers l'action 02 du programme 361 - Transmission des savoirs et démocratisation de la culture, en AE et en CP. Notre intention n'est pas de ponctionner le programme 175 et nous appelons le Gouvernement à lever ce gage.